

Avis

Générale

colonial

Avis n° n°57 Avis fixant une deuxième session d'examen en 1930 pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires. En 1950 pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires...

n°57

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 mars 1930

Numéro JO
n° 401 du 30/04/1930

Date du numéro
30 avril 1930

TEXTE INTÉGRAL

Un arrêté du Ministre des colonies, en date du 29 mars, à fixé au 3 juillet 1930 l'ouverture d'une deuxième session d'examen pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires dans les colonies. Les candidats sont priés d'adresser au Cabinet du Gouverneur avant le 30 avril leur demande accompagnée des pièces réglementaires.